

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 24 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 Octobre 2011, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme PASQUALAGGI, Adjoint au Maire.
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme MORACCHINI	à	M. CASASOPRANA
Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
M. GABRIELLI	à	Mme FIESCHI DI GRAZIA
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme PERES	à	Mme PASQUALAGGI
M. D'ORAZIO	à	Mme LUCIANI

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointe au Maire, Mme DEBROAS, MM. TOMI, ZUCARELLI, Mme PASTINI, M. RUULT, Mme GUERRINI, MM. MARCANGELI, SBRAGGIA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 24 Octobre 2011

Délibération N°2011 / 263

Complément au programme de médiation et d'action culturelle saison 2010/2011.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La Ville d'Ajaccio, dans le cadre du développement de sa politique culturelle met en place depuis 2001, en complément de la saison du Théâtre Municipal articulée autour de la diffusion de spectacle vivant et du soutien à la création, un programme d'actions de médiation et d'action culturelle riche et pluridisciplinaire.

D'abord structuré autour des artistes invités et des résidences de création durant lesquelles sont organisés des interventions dans les écoles, des répétitions publiques, des rencontres et des ateliers, ce programme d'actions désigné comme « médiation culturelle » s'est progressivement diversifié, en fonction des attentes du public, des propositions artistiques, du paysage culturel ajaccien et des orientations politiques.

Chaque année, il s'est ainsi amplifié et diversifié prenant en compte des domaines culturels non encore concernés (Arts Plastiques, cinéma et audiovisuel, patrimoine) et en portant une attention particulière aux publics restés éloignés de toute pratique culturelle.

Ce programme d'activités est étroitement lié à la programmation du centre de Développement Culturel Espace Diamant et se décline tout au long de la saison culturelle. Ainsi voté par le conseil municipal du 28 octobre 2010 (délibération N° 2010/256) le programme d'actions a permis de réaliser **21** actions de formation ,de sensibilisation réunissant **1742** participants de septembre 2010 à Juin 2011. Avant de présenter le programme 2011/2012 (CM/novembre 2011), deux projets pourraient être mis en place dès le 1 novembre 2011.En effet le contenu de ces propositions impose de les commencer en tout de début de saison afin que les participants puissent bénéficier du nombre de séances nécessaires à leur bon déroulement.

Atelier d'écriture pour enfants :

A partir des deux ouvrages qu'elle a écrit (Les contes du potager & les détectives du potager) Dominique Memmi propose à travers un atelier d'écriture, de faire découvrir aux enfants (de 8 à 12 ans) l'histoire des légumes au fil du temps, de les faire voyager dans cette histoire, picturale (tableaux du Palais Fesch),littéraire ,gastronomique et stimuler l'imagination des participants en les aidant à créer des textes personnels sur un mode ludique. L'écriture sera abordée à plusieurs niveaux, autour de jeux en inventant des histoires.

Au mois de juin,les travaux réalisés pourront être présentés au public.

Cet atelier se déroulera à raison de 2heures /semaine pour 16 enfants.

Atelier d'initiation à l'histoire de la danse :

La saison passée Michèle Ettori, de l'association Vialuni a animé autour de la présentation de son spectacle *La Danse/Histoires Multiples/Histoires de danse/Histoire de Danseurs*, un stage de danse contemporaine qui a connu un vif succès. Elle proposait par ailleurs dans le cadre de son programme d'activités annuel la diffusion régulière à la médiathèque des cannes de films retraçant le parcours des plus grands chorégraphes. Il est proposé de reconduire cette action de formation du public en permettant 1 fois par mois la diffusion d'un film assorti de stage (week end/2 fois /trimestre) pratique reprenant les enseignements des principaux chorégraphes rencontrés. Ainsi les évolutions gestuelles et esthétiques qui constituent l'histoire de la danse contemporaine pourront être connues et éprouvées.

Atelier Théâtre en langue Corse :

La saison dernière un atelier de théâtre en langue corse animé par Orlando Furioso de la Cie Teatreuropa a été mis en place et devait se dérouler tout au long de l'année pour se conclure par la représentation réunissant professionnels et amateurs du spectacle *Pesciu Anguilla* - en juin 2011. Malheureusement cet atelier a été interrompu par l'animateur pour

de graves raisons personnelles et a repris en octobre. Le spectacle sera présenté en janvier 2012. En raison de cet arrêt des séances de travail supplémentaires sont à prévoir (8 journées) qui nécessitent la location de la salle de Locu teatrale, afin que le spectacle final puisse être présenté au public.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER ce complément au programme d'actions de médiation, d'initiation et de formation pour la saison 2010-2011 du Théâtre municipal

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

DE PRECISER que les sommes nécessaires à ce programme seront proposées à l'inscription au Budget Primitif de l'exercice 2012 au chapitre 11, article 6232, fonction 33.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Madame Anne-Marie Luciani, Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré**

Vu la Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la Loi d'orientation du 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission Municipale compétente en date du 21 octobre 2011.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

le complément au programme d'actions de médiation, d'initiation et de formation pour la saison 2010-2011 du Théâtre municipal, tel qu'exposé ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le MAIRE

à signer tous actes administratifs et à passer toutes conventions relatives à l'ensemble de cette proposition.

PRECISE

Que les sommes nécessaires à ce programme seront proposées à l'inscription du budget 2012 au chapitre 11, l'article 6232, fonction 33.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jours, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI